

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, Toulouse, le 7 juillet 2025

Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt en faveur des stratégies territoriales de reconquête de la biodiversité

Le préfet de la région Occitania, avec ses services (DREAL et DDT¹) et ses opérateurs (Agences de l'Eau et OFB²), ainsi que la Région Occitania, porteurs respectifs de la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) et de la Stratégie régionale pour la biodiversité (SrB), unissent leurs efforts pour renforcer l'engagement territorial en faveur de la biodiversité.

C'est en ce sens qu'ils lancent le 6 juillet un ***appel à manifestation d'intérêt, lancé conjointement par l'État et la Région et destiné à soutenir les démarches menées par les intercommunalités de l'Occitania, en faveur de la biodiversité.***

Dans le prolongement de la COP biodiversité Occitania, organisée en janvier 2025, une feuille de route régionale ambitieuse a été adoptée, identifiant quatre leviers prioritaires pour enrayer l'érosion de la biodiversité et inscrire le territoire régional dans une trajectoire de reconquête écologique :

- l'extension du réseau d'aires protégées ;
- la restauration des habitats naturels dégradés ;
- la préservation des continuités écologiques ;
- la réduction des pressions anthropiques sur les milieux naturels.

Cette feuille de route s'inscrit dans le cadre de la Stratégie régionale pour la Biodiversité (SrB) lancée en 2020 par la Région afin de préserver, restaurer et valoriser les milieux naturels à travers l'ensemble des politiques publiques et projets locaux.

Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), en tant qu'acteurs clés de l'aménagement du territoire, disposent de leviers opérationnels puissants pour décliner localement cette ambition. Nombre d'entre eux sont déjà engagés dans des démarches structurantes, telles qu'un atlas de la biodiversité communale, des stratégies foncières, des chartes locales ou des programmes de restauration.

¹ Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement et direction départementale des territoires

² Office français de la biodiversité

L'appel à manifestation d'intérêt vise à :

- Labelliser les stratégies déjà engagées, en reconnaissant la qualité du travail territorial mené par les EPCI ;
- Encourager l'émergence de nouvelles démarches à travers un appui méthodologique et l'accès prioritaire aux dispositifs de soutien de l'Etat et de la Région ;
- Fédérer une mobilisation régionale pérenne, en facilitant la mise en réseau et la mutualisation des bonnes pratiques.

Afin de recueillir leurs intentions et leurs projets concrets en matière de reconquête de la biodiversité, les intercommunalités intéressées sont invitées à manifester leur volonté de s'engager dans cette dynamique en déposant un dossier de candidature avant **le 21 septembre 2025**.

Les modalités pratiques de dépôt, ainsi que le cahier des charges de l'AMI, sont disponibles sur les sites de la Région Occitanie, de la DREAL Occitanie ainsi que de l'Agence Régionale Biodiversité d'Occitanie.

Contacts presse

Préfecture

Delphine AMILHAU

Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Adèle DUMAS

Tél : 05 34 21 36 17 | 06 75 50 10 65

Romarc ZURCZAK

Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45 | Retrouvez-nous sur [X](#) et [Facebook](#)

Région Occitanie

service.presse@laregion.fr – Montpellier : 04 67 22 81 31 / Toulouse : 05 61 33 49 / 52 75